



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 13 novembre 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.

Étaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.6), M. Emile BRIOT (jusqu'au 7.4), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 7.2), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (jusqu'au 4.4), Mme Ilva SUGNY (jusqu'au 4.4), Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 7.4), Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN **Beure :** Mme Chantal JARROT **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON (représenté par Mme Maryline VUILLEMIN pour le 6.1 et 6.2) **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, Mme Marie-Pascale BRIENTINI (à partir du 1.1.1) **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête :** Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **Franois :** Mme Orienne DELAGUE (jusqu'au 4.4), M. Eric PETIT **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine :** Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET **Nancray :** M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Osselle :** Mme Sylvie THIVET **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON **Pirey :** Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Routelle :** M. Daniel CUCHE **Saône :** M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Alain LORIGUET, Mme Laurence GUIBRET (jusqu'au 7.4) **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN (jusqu'au 3.3) **Vaire-Arcier :** M. Charles PERROT **Vaire-le-Petit :** M. Jean-Noël BESANCON **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Étaient absents : **Besançon :** M. Eric ALAUZET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, M. Christophe LIME, Mme Karima ROCHDI, Mme Laetitia SIMON, Mme Marie ZEHAF **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Châtillon-le-Duc :** M. Philippe GUILLAUME **Ecole-Valentin :** Mme Brigitte ANDREOSSO **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Montfaucon :** Mme Corinne PETER **Montferrand-le-Château :** Mme Pascale HANUS **Novillars :** Mme Christine BITSCHENE **Pouilley-les-Vignes :** Mme Annie SALOMEZ **Roche-lez-Beaupré :** Mme Nicole WEINMAN **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET, P. BONTEMPS (jusqu'au 0.3 et à partir du 3.7), YM. DAHOUI, D. DARD, B. FALCINELLA, A. GHEZALI, J. GROSPERRIN, S. JOLY, C. LIME, C. MICHEL (à partir du 7.3), K. ROCHDI (à partir du 1.1.1), L. SIMON (jusqu'au 7.4), R. STHAL (à partir du 4.5), I. SUGNY (à partir du 4.5), M. VIENET (à partir du 2.1), A. VIGNOT (jusqu'au 0.3), M. ZEHAF, P. CHANEY, B. ANDREOSSO, O. DELAGUE (à partir du 4.5), C. LINDECKER, P. CORNE, D. PARIS, C. PETER, P. HANUS, C. BITSCHENE, A. SALOMEZ, N. WEINMAN, L. GUIBRET (à partir du 2.1), J. BAVEREL (jusqu'au 0.3)

Mandataires : F. PRESSE, S. WANLIN (jusqu'au 0.3 et à partir du 3.7), D. SCHAUSS, D. POISSENOT, T. MORTON, M. LOYAT, P. BONNET, T. BIZE, E. MAILLOT, P. CURIE (à partir du 7.3), N. BODIN (à partir du 1.1.1), E. BRIOT (jusqu'au 7.4), A. POULIN (à partir du 4.5), C. THIEBAUT (à partir du 4.5), M. SEBBAH (à partir du 2.1), P. JEANNIN (jusqu'au 0.3), AS. ANDRIANTAVY, C. JARROT, Y. GUYEN, E. PETIT (à partir du 4.5), D. HUOT, J. LOUISON, B. MADOUX, P. CONTOZ, P. DUCHEZEAU, P. BELUCHE, JM. BOUSSET, J. KRIEGER, A. LORIGUET (à partir du 2.1), L. CROIZIER (jusqu'au 0.3)

Délibération n°2014/002637

Rapport n°3.4 - Contribution du Grand Besançon au développement de l'aéroport Dole Jura pour l'exercice 2014

Contribution du Grand Besançon au développement de l'aéroport Dole Jura pour l'exercice 2014

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
Budget 2014 et PPIF 2014-2018 « Aéroport Dole/Tavaux » Fonctionnement	Montant au Budget 2014 : 20 000 € Montant de l'opération : 20 000 €

Résumé :

L'aéroport Dole Jura a engagé un programme de développement ambitieux visant à renforcer et à diversifier l'offre de transport loisirs et affaires sur le territoire Centre Franche-Comté. Ceci a donné lieu à l'engagement d'investissements conséquents par le Conseil Général du Jura.

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique « CAP 2015 », le Grand Besançon a fait du développement d'infrastructures et du renforcement de l'accessibilité de son territoire une priorité et il s'agit d'apporter une contribution au développement d'une offre complémentaire à celle qui existe localement (Aéroport de La Vèze) afin de fournir une gamme de services élargie aux entreprises et aux particuliers, via une subvention de 20 000 € (portant sur l'exercice 2014).

I. Présentation générale

Depuis 2010, l'aéroport Dole Jura est géré par la Société privée SEADJ (Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura) dans le cadre de la Délégation de Service Publique (DSP) d'une durée de dix ans, attribuée par le Conseil Général du Jura. La SEADJ est détenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura (actionnaire à 49 %) et Kéolis Airport (actionnaire à 51 %).

II. Développement de l'aéroport

Depuis deux années, le Conseil Général, en lien avec la chambre de Commerce et d'Industrie du Jura et le délégataire, a souhaité donner une impulsion pour le développement d'un programme ambitieux de dessertes.

A/ Fréquentation

En trois ans, le trafic a connu une progression spectaculaire, passant de 3 500 passagers à 35 000 en 2012 pour atteindre plus de 75 000 passagers en 2013.

Ces chiffres placent aujourd'hui l'aéroport Dole Jura dans les 40 premiers aéroports (devant Dijon classé dans les 50 premiers).

Pour 2014, l'objectif s'établit à 100 000 passagers.

B/ Offre

D'octobre 2012 à décembre 2013 :

- Tunis, un vol par semaine,
- Porto, deux vols par semaine,
- Nice, trois vols par semaine.

En 2013, l'aéroport a proposé des vols réguliers vers neuf destinations :

- Porto,
- Bastia/Ajaccio,
- Marrakech,
- Tunis/Djerba,
- Londres,
- Nice.

Des vols charters sont également proposés à destination de Palma de Majorque et Héraklion.

En 2014, de nouvelles destinations sont proposées (Lisbonne, Istanbul, Rome, Venise, Barcelone).

C/ Communication

En 2013, la Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura (SEADJ) a largement utilisé les supports de communication dont elle peut disposer :

- les supports de la presse écrite,
- les supports web,
- articles de promotion,
- newsletters (3 newsletters aéroport ont été envoyées à la base de contacts (plus de 2 000 adresses),
- opération de promotion (présence sur la Foire Comtoise, Foire du Jura, diffusion de 5 000 flyers sur le Marché de Noël et dans les rues du centre-ville de Besançon),
- site internet (réalisation d'une interface graphique pour Smartphone, intégration d'un moteur de recherche vols).

III. Budget global de l'aéroport et participation des collectivités

La contribution d'exploitation à la charge du Conseil Général du Jura pour la délégation de service public de l'aérodrome Dole Jura s'élève à 537 567 € pour 2014.

A/ Investissements

Un certain nombre d'investissements à la charge du délégant a été prévu par la DSP jusqu'en 2015.

A ce jour des investissements importants ont donc eu lieu :

- rénovation de la piste,
- aménagement d'un parking « voyageur »,
- construction d'une aérogare et d'un bureau pour la douane, réaménagement complet du hall d'entrée.

Soit un total de plus de 4 M€ investis en 2011-2012. De nouveaux investissements étaient prévus pour 2013-2014 : travaux d'aménagement de l'aérogare, changement cloisons vitrées, travaux de terrassement, changement du tapis de bagages, acquisition de matériel (camion incendie, groupe générateur d'énergie...).

B/ Résultats financiers

Le bénéfice de l'exercice 2013 s'élève à 27 195,80 €.

2013 est la quatrième année de fonctionnement dans le cadre de la délégation de service public.

Evolution du chiffre d'affaire :

- 2010 : 506 K€,
- 2011 : 467 K€,
- 2012 : 745 K€,
- 2013 : 1 007 K€.

La convention de DSP prévoit le versement par le délégataire d'une redevance d'occupation de 50 000 € par an, et un versement d'intéressement égal à 50 % du solde au-delà de 50 000 € en résultat courant avant impôts. En 2013 aucun dividende n'a été versé.

C/ Financements sollicités pour 2014

Partenaires	Contributions sollicitées
Conseil Régional de Franche-Comté	300 000 €
Conseil Général du Doubs	0 €
Conseil Général de Haute Saône	15 000 €
CA du Grand Dole	150 000 €
CA du Grand Besançon	20 000 €
Ville de Lons-le-Saunier	2 000 €

Il est donc proposé que le Grand Besançon participe financièrement au développement de l'aéroport à hauteur de 20 000 € pour l'année 2014.

A la majorité, 4 abstentions et 11 contre, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement de 20 000 € au Conseil Général du Jura, au titre de sa contribution pour 2014 au programme de développement de l'aéroport Dole-Jura,
- autorise Monsieur Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention afférente.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 113

Contre : 11

Abstentions : 4

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 24 NOV. 2014



**Avenant n°1 à la convention
de contribution du Grand Besançon au
développement de l'aéroport Dole-Jura**

Entre :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, 4 rue Plançon, représentée par Jean-Louis FOUSSERET, Président, dûment habilité par la délibération du Conseil de Communauté en date du 13 novembre 2014, ci-après dénommé « le Grand Besançon » ou « la CAGB »,

Et :

Le Conseil Général du Jura, représenté par son Président, Monsieur Christophe PERNY,
D'autre part,

Ci-après dénommés ensemble les « parties » et individuellement une « partie »

Il a été convenu ce qui suit :

La convention du 19 novembre 2013 a fixé les modalités de versement de la participation financière du Grand Besançon au Conseil Général du Jura pour le développement de l'Aéroport Dole Jura.

Le présent avenant a pour objet de prévoir le versement d'une participation pour l'année 2014.

Article 1 - Montant de la participation financière du Grand Besançon pour l'année 2014.

L'article 4.1 est complété comme suit :

La CAGB versera au Conseil Général du Jura pour l'année 2014 une contribution financière de 20 000 € au titre du développement de l'aéroport Dole-Jura.

L'article 4.2 est complété comme suit :

Pour l'année 2014, le versement de cette contribution interviendra en une seule fois après signature du présent avenant.

Article 2

Le Conseil Général du Jura devra transmettre à la CAGB le rapport annuel du délégataire, au plus tard au mois de juillet 2015, les comptes détaillés des opérations réalisées ainsi que les documents faisant connaître le résultat de l'activité.

Article 3

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Besançon en 3 exemplaires originaux, le

Pour le Conseil Général du Jura,
Le Président,
Christophe PERNY

Pour la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon,
Le Président,
Jean-Louis FOUSSERET